



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 13/11/2019

Situation climatique des rivières et des nappes d'eau souterraine

Mesures de vigilance

Les quinze derniers jours ont été particulièrement pluvieux sur l'ensemble du département. Ces conditions favorisent une remontée généralisée des cours d'eau et plus précisément des grandes rivières. Les prévisions météorologiques pour les prochains jours semblent indiquer que la situation devrait continuer de s'améliorer avec une succession de fronts pluvieux plus ou moins actifs.

Grandes rivières

Les débits des grandes rivières continuent d'augmenter légèrement suite aux pluies de cette dernière quinzaine. Les grandes rivières sont toutes au-dessus du seuil de vigilance.

Petites rivières

Les conditions météorologiques ont été favorables à la remontée des débits de nombreux cours d'eau. Désormais les restrictions sont levées sur les petites rivières. Cependant, l'Ancoeur, le Grand Morin, le Lunain, l'Orvanne le Petit Morin, le Réveillon et la Théroutanne restent en vigilance. De nouvelles pluies sont annoncées dans les jours à venir et la situation pourrait encore s'améliorer.

Situation des nappes :

Tous les indicateurs piézométriques sont au-dessus de la normale.

Dans ces conditions, un arrêté préfectoral a été signé le 12/11/2019. Cet arrêté fait appel au civisme des usagers dans l'utilisation de l'eau pour les rivières en vigilance.

L'ensemble des informations relatives à la gestion de la sécheresse et des étiages sévères en Seine et Marne est disponible sur le site internet départemental de l'État (Préfecture).

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Gestion-de-crise/Secheresse>

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr